



## **CONVOCATION POUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FNCTA-URRA**

**Lundi 7 avril 2021 - A 19 h**

**Exceptionnellement en visioconférence**

### **PREAMBULE**

Le CA de l'union réuni le 24 janvier 2021 a décidé de convoquer cette AGO exceptionnellement en **visioconférence** et par **vote électronique**, prenant en compte les faits suivants :

- ✓ Les obligations sanitaires COVID 19,
- ✓ L'obligation de tenir une AGO pour respecter la réglementation,
- ✓ La bonne maîtrise des outils modernes de visioconférence par un grand nombre de troupes.

Pour faciliter cette AGO en visioconférence, nous avons décidé de passer en vote électronique, une méthode simple et sûre pour permettre à toutes les troupes de s'exprimer aussi massivement que possible : elle remplace donc le vote par correspondance, les troupes « présentes » pendant la visioconférence pouvant voter « en direct ».

En résumé :

- ✓ **Les troupes pour qui les votes proposés ne posent pas de problèmes, votent à l'avance avec le vote électronique**, elles peuvent bien sûr (et le CA le souhaite fortement !) participer à la visioconférence et s'exprimer mais leur vote est fait,
- ✓ Les troupes qui **souhaitent poser des questions avant de voter** participent à la visioconférence et votent en séance.

Nous sommes certains que vous comprendrez que dans ces conditions exceptionnelles, nous devons adapter notre mode de fonctionnement, tout en maintenant le fonctionnement de votre Fédération.

Toutes les troupes du fichier 2019\_2020 sont invitées à l'AGO, mais seules celles qui ont renouvelées leur adhésion FNCTA peuvent voter.

### **Ordre du jour**

- Mot d'accueil de l'AGO et consignes pour la visioconférence (via zoom)
- Votes du rapport d'activité et du bilan financier 2020, suite à l'avis du contrôle des comptes
- Vote du budget prévisionnel 2021,
- Vote lors de l'AG du **mandat** pour les 4 délégués à l'AGO fédérale,
- Point sur les administrateurs : pas de renouvellement des élus directs au C.A (élu pour 3 ans) et prise en compte des représentants des CD.

**Rappel** : Chaque CD dispose,

- ✓ D'un nombre de représentants calculé au prorata du nombre de troupes adhérentes du département, soit **1 délégué pour 10 troupes – Minimum 2 / Maximum 5**.
- ✓ La présidence du CD ainsi que les référents sont membres de droit du C.A. Régional.
- ✓ Tout licencié de plus de 16 ans peut être élu administrateur

- **Élection** lors de l'AG des 4 délégués (hors présidence de l'URRA) de l'URRA pour l'AG fédérale FNCTA (à ce jour prévue le 8 mai à Paris).

- Élection de deux membres de la Commission de Contrôle des comptes (il faut être licencié et non administrateur) : elle sera faite lors de l'AGO en visioconférence.

## **Pièces jointes** : Rapports d'activité, financiers

Le vote électronique se présente ainsi, via le mail de votre troupe :

- ✓ Rapport financier 2020 : pour contre abstention
- ✓ Rapport d'activité 2020 : pour contre abstention
- ✓ Budget prévisionnel 2021 : pour contre abstention

Un **CA de l'URRA** se tiendra dans la continuité de la visioconférence pour élire le bureau (Président, trésorier, secrétaire) de l'Union.

Le président de l'URRA, Gilles CHAMPION  
Le 7 mars 2021

## **Rapport d'activité de la FNCTA régionale URRA pour l'année 2020**

Son plan est calqué sur celui du rapport à fournir à la Fédération pour son AGO : Vie de l'Union/Les manifestations/Vie des Comités Départementaux/Formation/Actions Jeunes/Communication.

### **Préambule**

Nous avons travaillé en 2020 à l'élaboration de nouveaux statuts. Dans le projet que nous avions élaboré et qui avait été approuvé à la quasi-unanimité par les adhérents de l'URRA (28/08/2020) on abandonnait la convocation de toutes les troupes à une AG régionale.

Ces nouveaux statuts ayant été refusés par le CA Fédéral (06/09/2020), nous convoquons donc encore cette AGO 2021 sur le modèle traditionnel.

### **Une gouvernance démocratique maintenue**

En tenant compte des contraintes (interdictions diverses suite aux exigences gouvernementales sanitaires de la période), l'URRA a maintenu son fonctionnement avec de nombreuses réunions et AG en visioconférences et votes électroniques.

Des mini groupes d'administrateurs ont pu élaborer des documents, notamment une charte pour un label « label régional FNCTA pour festival » et le cahier des charges de la modernisation du site web URRA.

Nous avons aussi agi pour relancer le CD26 en sommeil, riche de troupes fédérées de qualité et d'une trésorerie conséquente. Et il a été reconstitué en novembre 2020

### **Une volonté affirmée de devenir des interlocuteurs reconnus des pouvoirs publics régionaux.**

C'est le sens de notre participation active à la COFAC AURA et au mouvement associatif AURA, avec un suivi des discussions au sein de la CRVA (commission régionale de la vie associative)

Nous avons agi au sein d'un comité de coordination AURA pour essayer de fusionner les deux anciennes entités URRA et AUVERGNE. Des divergences sur le fonctionnement de la future région ne nous ont pas permis de continuer cette démarche.

### **Être force de proposition pour faire évoluer le fonctionnement de la FNCTA afin de coller au plus près à l'évolution du monde théâtral en amateur**

Au sein du CA national, l'URRA agit pour que la Fédération soit au plus proche des besoins des licenciés. Ce n'est pas forcément facile d'expliquer que sur 12 euros de licence, un peu plus de 2 euros seulement reviennent directement dans l'Union.

Nous avons été force de proposition pour réduire dès 2020 le budget prévisionnel 2021, avec réduction des frais internes de fonctionnement de la FNCTA. Nous avons expliqué que le budget prévisionnel fédéral 2021 à 400 000 euros, en augmentation par rapport à celui de 370 000 euros de 2020, nous semblait irréaliste. La crise en cours a hélas accentué les difficultés financières fédérales (environ 60 % de ré adhésion des troupes)

Malgré le rejet de nos nouveaux statuts par le CA Fédéral (06/09/2020), Nous avons pu, lors d'une réunion avec le bureau fédéral le 7 octobre, présenter plus précisément l'esprit et la lettre de nos propositions ; certaines ont abouti à une création ou une relance de groupes de travail au niveau national (groupe « réflexion sur les statuts », groupe « communication »)

### ***COMITES DEPARTEMENTAUX : Une attention aux festivals, JOURNEES DES COMEDIENS (JDC) et activités de formation des CD.***

Il y a 7 CD opérationnels. Chaque CD de ex-Rhône-Alpes est très actif avec des JDC, des stages de formation, des festivals : la créativité des CD est au rendez-vous. Le maillage des 8 départements de la région EST de l'AURA est donc complet.

Les réalisations des CD sont tracées dans la lettre d'informations mensuelle du site WEB de l'Union.

Nous avons validé une convention qui permettra à des festivals de la Région, d'obtenir un label FNCTA REGIONAL, sur la base d'un « contrat » très clair et précis.

Nous avons soutenu (et obtenu) aussi la démarche de TCED qui organise dans l'Ain un des 5 festivals nationaux, à savoir le FESTIVAL DE THEÂTRE CONTEMPORAIN, pour bénéficier d'une convention très claire avec la FNCTA nationale.

Beaucoup de projets ont cependant été annulés, avec peu de festivals, aucune JDC et presque pas de stages de formation.

### ***Le cas particulier du Masque d'Or***

Il est organisé tous les 4 ans. Mais en 2020, nous considérons que le contexte n'est pas favorable aux dépenses conséquentes occasionnées par cette manifestation avec un cout final URRA de plus de 4000 euros.

L'annulation du MO d'octobre 2020 nous a permis de faire valoir un remboursement de 2200 euros par le fédéral.

Il est proposé de discuter en AG de l'opportunité de le continuer, car c'est beaucoup d'énergie et d'argent pour peu de troupes candidates, argent qui serait mieux affecté autrement (aide aux troupes festivals internationaux, aides au CD etc.)

### ***Une action JEUNES volontariste***

Après le succès de VOURLES en avril 2018, puis l'échec de la seconde rencontre de théâtre de jeunes à GERZAT en novembre 2019, nous avons travaillé sur la perspective solide de la tenir en avril 2021 au château des ADHEMAR à Montélimar, avec le soutien du VP Culture du département de la DROME et du conservatoire de Montélimar.

Tout était en place, mais nous n'avons pas pu finaliser ce projet qui a été remis à avril 2022.

### ***Une communication au niveau régional AURA en pleine mutation et maitrisée***

Une convention existe avec le CD 07 qui met à disposition sa salariée (moyennant une indemnisation du CD07), pour gérer un budget com URRA de plus de 4500 euros/an. Ce budget couvre la gestion et maintenance du site web AURA et surtout la gestion de la NEWSLETTER MENSUELLE DU SITE AURA.

L'année 2020 a été celle du démarrage des travaux de reprise complète du site web de l'URRA, finalisation hiver 2021. Soulignons le travail du GT site web de l'Union qui a validé le cahier des charges du travail à faire, pour un cout maitrisé

Fait à Lyon le 16 janvier 2021 et approuvé au CA URRA du 24 janvier 2021.

## **Rapport financier 2020**

### **Compte de résultat simplifié 2020 - Union Régionale Rhône-Alpes**

CHARGES			PRODUITS		
Code	Intitulé	Valeur	Code	Intitulé	Valeur
621	Rémunération intervenants extérieurs (travail éditorial site URRA, newsletter)	3851,00 €	7421	Subventions (FDVA1 et FDVA2)	2500,00 €
623	Publicité, relations publiques (refonte site internet)	1785,60 €	7580	Produits divers de gestion courante (Reversement FNCTA Nationale)	7815,00 €
6256	Déplacement, mission	157,00 €	77	Produits exceptionnels (participation repas CA/AG URRA)	340,00 €
6258	Frais AG et CA URRA	967,54 €	778	Autres produits exceptionnels (ex: remboursement masque d'or)	2275,69 €
627	Services bancaires	71,94 €			
657	Aides financières octroyées	200,00 €			
658	Adhésion à une association, fédération etc.	170,00 €			
678	Charges exceptionnelles (Remboursement troupes Masque d'or) 4020,06	4020,06 €			
	Total	11223,14 €			Total 12930,69 €
	Excédant	1707,55 €			
	Total	12930,69 €			
8600	Valorisation bénévolat	30 000,00 €	8700	Valorisation bénévolat	30 000,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>42930,69 €</b>			<b>TOTAL</b> 42930,69 €

## Bilan - ANNEE 2020 - Union Régionale Rhône-Alpes

ACTIF	2019	2020	PASSIF	2019	2020
Compte courant CM	7019,04	1352,05	Fonds propre	12226,72	15666,88
Livret bleu association	8647,84	15698,76	Résultat	3440,16	1383,93
<b>TOTAL</b>	<b>15666,88</b>	<b>17050,81</b>	<b>TOTAL</b>	<b>15666,88</b>	<b>17050,81</b>

## Budget prévisionnel 2021 approuvé par le CA URRA du 24 janvier 2021

DEPENSES	Intitulé	Valeur prévisionnelle €	Commentaires
621	Services extérieurs (Travail éditorial Site URRA, Newsletter)	4149	maj du site - 207,45h x 20 €
623A	Publicité, publications, relations publiques (refonte site Internet)	4166,4	Société s2a solution : cout total 4960 HT + 20 % TVA = 5952 TTC Reste à payer : 30 % projet terminé et site accessible sur URL de test = 1488 + 297,60 (TVA) = 1785,60 € 40 % mise en ligne définitive = 1984 + 396,80 (TVA) = 2380,80 €
623C	Publicité, publications, relations publiques (Maintenance site Internet)	756	Proposition s2a solution 70 € HT / mois soit 84 € TTC / mois Maintenance à partir de Avril 2021 = 9 mois de maintenance
623B	Publicité, publications, relations publiques (autres dépenses)	100	
6256	Déplacement - mission	1000	Organisation festival jeunes
6258	Frais d'AG et CA	1000	un CA ou AG en présentiel
626	Frais postaux	20	
627	Services bancaires	85	
628	Frais divers	100	
657A	Stages, Formation à caractère régional	1000	
657B	Aides financières octroyées	4000	Aide festivals labelisés régional = 1000 € Journées du comédien 250 € /CD, Total 1750 € ++ autres aides possibles
658	Cotisations	200	Exemples : adhésion COFAC 50 € + éventuelles adhésions de certains CD
678	Charges exceptionnelles		
	<b>TOTAL</b>	<b>16576,4</b>	

## RECETTES

Code	Intitulé	Valeur €	Commentaires sur prévisionnel
74	Subventions	4000	FDVA 1 = 1500 € FDVA 2 = 2500 €
7580	Produits divers de gestion courante (FNCTA national)	4000	Reversement du national
76	Produits financiers	50	
77	Produits exceptionnels	500	exemple : participation des adhérents frais repas CA
778	Autres produits exceptionnels	500	remboursement CD63, aide festival Jeune 2019 annulé ??????????
78	Reprise de provision	1500	
	Fond propre	6024,4	Correspond à la subvention FDVA2 reçue en 2020 pour le festival Jeunes
	<b>TOTAL</b>	<b>16574,4</b>	